

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 25 (1933)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

25^{me} année

Janvier 1933

N° 1

La reconstruction de l'économie.

Considérations sur les directives politico-économiques des syndicats allemands.

Par *Hans Arons*.

Le présent article est un complément et une suite de l'excellent exposé de Max Weber sur les « Nécésités et possibilités d'une économie dirigée », publié dans la *Revue syndicale*, numéro 8, page 233; c'est pourquoi je traite quelque peu brièvement certaines questions, sans naturellement rappeler chaque fois le point de vue de Weber à ce sujet.

Il a existé peut-être réellement il y a quelques centaines d'années une économie « libre ». Mais il ne s'agit pas de nous occuper ici du sombre passé. Il est certain que depuis qu'il existe des Etats conscients et fermes, il n'est plus question d'économie libre. Car ces Etats se sont sans cesse mis au travers du cours de l'économie par le développement ou l'entrave, par des interdictions ou des prescriptions de tout genre dès que la politique extérieure, les besoins financiers ou les armements militaires l'exigeaient. Ainsi, lorsque le patronat aspire à un retour à « l'économie libre », il pose des revendications qui n'ont jamais été obtenues, même au début du système économique capitaliste.

Il y a eu cependant une époque lors de laquelle nombre d'Etats laissèrent le champ libre à l'économie, c'est-à-dire qu'ils exercèrent uniquement l'influence jugée opportune. Ce fut l'époque du libéralisme et du libre échange. Mais, c'est précisément à ce moment-là qu'on tenta d'inoculer de force à l'économie, les considérations d'ordre social qu'elle avait quelque peu oubliées dans l'ivresse de la liberté. Plus l'industrie se développa et gagna en puissance, plus l'Etat se vit contraint de restreindre les libertés sociales et économiques à l'égard du patronat. C'est donc, pour être modeste, méconnaître complètement le développement forcé, si l'on cherche à expliquer la différence entre l'économie florissante d'avant-guerre, alors qu'il n'y avait presque pas de chômage,